



Fiche technique

DONNÉES COMPLÉMENTAIRES – DON D'ORGANES AU QUÉBEC

GREFFE RÉNALE – ASPECT ÉCONOMIQUE

- Parmi les 1 250 personnes inscrites sur la liste d'attente pour une transplantation, 923 attendent une greffe de rein.
- Pour ces dernières, la dialyse est le traitement médical, généralement administré 3 fois par semaine au minimum, dans l'attente d'une éventuelle greffe. Comme il s'agit d'un traitement lourd pour la personne et pour son entourage, on comprend aisément que la transplantation est le traitement reconnu le plus efficace à long terme pour la personne malade mais aussi pour le bénéfice de la société.

Selon deux études publiées récemment, il appert que la transplantation rénale soit non seulement utile pour recouvrer la santé mais aussi rentable pour le système de santé et la société, permettant de générer des économies par rapport à la dialyse.

- « *La greffe rénale, qui améliore les chances de survie de l'insuffisant rénal et sa qualité de vie, est reconnue à travers le monde comme le traitement le plus coût/efficace.*»¹
Préface de Juan Roberto Iglesias, MD, M. Sc., président-directeur général de l'INESSS
- « *Malgré sa stabilité actuelle, l'incidence (l'incidence des patients en situation d'insuffisance rénale chronique terminale - IRCT) pourrait s'accroître en raison de la pression exercée par l'incidence croissante du diabète qui explique plus du tiers des nouveaux cas de IRCT chaque année.*»¹
- « *Pour chaque personne sous dialyse qui reçoit une greffe rénale, il est estimé que le système de santé peut économiser 400 000 \$ sur une période de 10 ans.*»²
- « *Près de la moitié des personnes greffées du rein retournent sur le marché du travail.*»³

REPÈRES

Les statistiques 2012 et les données comparées sont disponibles au http://www.transplantquebec.ca/QuebecTransplant_fr/stats.htm

Au cours des 6 dernières années, 2 364 personnes ont été transplantées. Ce chiffre n'inclut pas les dons vivants. Pour la même période de référence, il y a eu 280 dons vivants.

¹ Tiré de *Analyse d'impact budgétaire d'une augmentation de la transplantation rénale au Québec*, Rapport de l'Institut national d'excellence en santé et services sociaux, décembre 2012

² Communiqué du ministre de la Santé et des Services sociaux, 11 novembre 2010- *Le ministre Bolduc annonce d'importantes mesures favorisant le don d'organes*

³ Tiré de *Étude sur l'économie de l'insuffisance rénale*, Yves Rabeau, Ph.D., pour le compte de la Fondation canadienne du rein-division du Québec, novembre 2012

Au cours des 6 dernières années, 312 personnes en attente d'une transplantation sont décédées.

L'âge moyen du donneur a augmenté, passant de 45 ans en 2001 à 50 ans en 2012, ce qui a un impact sur le nombre d'organes qui peuvent être prélevés chez plusieurs personnes.

En 2012, le nombre moyen d'organes transplantés par donneur est de 3,6 organes pour le don après un diagnostic de décès neurologique, ce qui se rapproche des objectifs américains (3,75 organes par donneur).

L'âge n'est pas un facteur d'exclusion au don: un donneur de 76 ans a fait don de 5 organes et le plus âgé a donné son foie à 88 ans.

1, 3 % des personnes décédées à l'hôpital sont des donneurs potentiels (ce qui représente un potentiel de 342 personnes pour l'année 2008, selon le rapport du Collège des médecins du Québec.)

Au cours d'une vie, les probabilités qu'un homme dans la quarantaine ait besoin d'une transplantation sont 7 fois plus grandes que celles qu'il devienne un donneur à son décès; chez une femme, les probabilités sont 4 fois plus grandes;

- Inscriptions au *Registre des consentements au don d'organes et de tissus* de la Régie de l'assurance maladie du Québec (800 000) - en service depuis février 2011.
Pour commander en tout temps le formulaire d'inscription personnalisé : 1 800 561-9749
- Inscriptions au *Registre des consentements au don d'organes et de tissus* de la Chambre des notaires du Québec (800 000) - en service depuis la fin de 2005. Ce registre inscrit les consentements et les refus. Selon les données de la Chambre des notaires du Québec, il y aurait 86 % de consentements.
- www.transplantquebec.ca
- www.signezdon.gouv.qc.ca

Source : Transplant Québec, février 2013